

**A. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DNCMP/182/T/2017 RELATIF
AUX TRAVAUX DE REHABILITATION ET EXTENSION D'UNE
ADDUCTION D'EAU POTABLE DE NDAGANO.**

- Date de publication : 22/05/2017
- Date d'ouverture des offres: 20/06/2017

1. Objet de l'Appel d'Offres

Par le présent Avis d'Appel d'Offres (AAO) la commune de BURURI invite les Soumissionnaires désireux à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour les travaux de réhabilitation et extension de l'adduction d'eau potable de Ndagano.

2. Financement du marché

Le présent Marché est financé par le Gouvernement du Burundi sur le Budget Général de l'Etat exercice 2017 via FONIC pour les projets d'investissements communaux.

3. Caution de soumission

Une caution de soumission d'un montant égal à **quatre million cent soixante quatre mille franc Bu(4.164.000 Fr bu)** sous forme d'une garantie bancaire selon le modèle de l'annexe n° 2,11 est exigée.

4. Spécifications du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués par un seul lot. L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de trois mois.

5. Conditions de participations

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes morales, participant à titre individuel ou dans le cadre du groupement de soumissionnaires (consortium) et possédant les capacités techniques, juridiques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des Marchés Publics ne peuvent pas participer à l'appel d'offres.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à tout moment pendant les heures de services de 7h 30 min à 15h 30 min au secrétariat de la Commune Bururi à partir de la date de publication du Présent avis d'appel d'offres. Il peut être obtenu auprès de la même commune sur présentation de deux (02) bordereaux de versement totalisant un montant de cent mille (100 000) francs burundais : cinquante mille francs burundais au compte n° **1101/004-04** ouvert à la Banque de la République du Burundi et cinquante mille francs burundais au compte n° **090 124-01** ouvert au nom de la commune Bururi dans les livres de la **BBCI agence de Bururi**.

7. Visite des sites de travaux

Une visite des sites des travaux aura lieu en date du 05/06/2017 à partir de 9 heures:

05/06/2017 de 9h00 à 10h00 sur le site Rubanga-Ndagano.

Le point de rencontre pour le départ de la visite est le Chef-lieu de la Commune Bururi.

8. Date limite de dépôt des offres

Les offres devront être déposées contre remise d'une attestation de dépôt le 20/06/2017 au plus tard à **9heures 30 minutes** précises au secrétariat de la commune Bururi.

Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.



Les offres seront ouvertes le 20.06./2017 à 10 heures en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent et d'un représentant de la DNCMP et du FONIC. Le procès-verbal d'ouverture doit être contresigné par tous les Soumissionnaires présents

10. Critères de qualification des soumissionnaires.

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants :

10.1. Au niveau administratif :

1. La Preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
2. La Caution de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO;
3. Les Statuts du soumissionnaire (personne morale) ;
4. L'Attestation de non redevabilité en original aux impôts et taxes délivrée par les services de l'OBR;et encours de validité.
5. Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF);
6. Une adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
7. L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce ;valide
8. Une attestation de non redevabilité de l'INSS en cours de validité en original ;
9. Une attestation de capacité financière délivrée par une banque commerciale agréée pour mener à bien l'exécution du marché
10. Adresse fixe et connue du soumissionnaire.

10.2. Au niveau technique :

1. L'organisation des travaux le planning d'exécution des travaux ;
2. Les qualifications et l'expérience des principaux responsables et techniciens affectés sur le chantier dont la candidature est proposée pour le marché (photocopies des diplômes certifiés conformes à l'original par les services du Ministère ayant l'Education dans ses attributions +curriculum vitae signé et daté d'au moins un mois+attestation de service rendu);
3. Les références générales et analogues du présent marché de l'entrepreneur (au moins 2 chantiers analogues + PV de réception définitifs ou provisoires ;
4. Expérience général de l'entreprise d'au moins deux ans (voir statut).

10.3. Au niveau financier :

1. Le bordereau des prix unitaires ;
2. Le cadre du détail quantitatif et estimatif;
3. L'acte (formulaire) de soumission ;
4. Le chiffre d'affaire de trois dernières années ;

Fait à Bururi, le 17.06.2017

NIJIMBERE NÉSTOR

**L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMUNE BURURI ET PERSONNE
RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

